

Annexe 3 Extrait du Plan stratégique 2016-2020 d'Hydro-Québec

Par contre, nous avons besoin de puissance additionnelle en période de pointe.

Les besoins en puissance du Québec augmenteront au cours des 15 prochaines années, en raison notamment de la croissance de la demande résidentielle.

C'est dans ce contexte que nous voulons réduire nos importations coûteuses en ayant recours en pointe à la centrale de TransCanada Énergie à Bécancour, alimentée au gaz naturel liquéfié.

Par ailleurs, de nouveaux programmes et de nouvelles initiatives en efficacité énergétique nous permettront de réduire les besoins en puissance à la pointe à l'horizon 2020 jusqu'à concurrence de 1 000 MW.

La puissance additionnelle requise sera obtenue dans le cadre d'appels d'offres.

Que ce soit pour répondre aux besoins du marché québécois ou pour saisir des occasions d'exporter, nous comptons :

- > mettre en service les 2 dernières centrales du complexe de la Romaine (640 MW à l'horizon 2020) et les installations de transport associées;
- > entreprendre de nouveaux projets pour accroître la puissance de certaines installations de notre parc de production hydroélectrique (environ 500 MW à l'horizon 2025);
- > déterminer, à l'horizon 2020, quel sera notre prochain grand projet hydroélectrique après celui du complexe de la Romaine.

